

Cote du document:	EB 2007/90/R.20
Point de l'ordre du jour:	10 b)
Date:	28 mars 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant des propositions de dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Coordonateur des dons

téléphone: +39 06 5459 2215

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Première partie — Introduction	1
Deuxième partie — Recommandation	3
Annexes	
I. Centre de recherche pour le développement international (CRDI): programme relatif à la mise en réseau des savoirs au service du développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP – Phase III)	4
II. Information mondiale sur les sols (ISRIC): programme de crédits pour l'eau verte — opération pilote	11
III. Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello (SECAB): programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine	17

Sigles et acronymes

CRDI	Centre de recherche pour le développement international
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
ISRIC	Information mondiale sur les sols
TIC	Technologies de l'information et de la communication

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative aux propositions de dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telle qu'elle figure au paragraphe 10 (page 3).

Rapport du Président concernant des propositions de dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant trois propositions de dons en faveur d'activités de recherche et de formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) pour un montant de 4 085 000 USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation menés par les centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI ci-après: le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), l'Information mondiale sur les sols (ISRIC), et le Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello.
2. Les dons soumis à l'approbation du Conseil d'administration sont décrits dans les annexes au présent rapport:
 - i) Centre de recherche pour le développement international (CRDI): programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP) – Phase III;
 - ii) Information mondiale sur les sols (ISRIC): programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote; et
 - iii) Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello: programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine.
3. Les objectifs et la teneur de ces programmes de recherche appliqués sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA, ainsi qu'aux principes et critères qui régissent le programme de dons de ce dernier.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de financement par des dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2003, sont les suivants:
 - a) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques propres à renforcer l'impact au niveau du terrain; et/ou
 - b) renforcer dans les institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les organisations non gouvernementales (ONG), les capacités utiles aux pauvres.
5. Dans le cadre de ces objectifs stratégiques, les objectifs spécifiques de l'appui fourni par le FIDA sous la forme de dons concernent: a) les groupes cibles du Fonds et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, en particulier dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les technologies fondées sur les systèmes de savoirs locaux/autochtones traditionnels, adaptées aux sexospécificités et de nature à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux actifs productifs (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie) et la gestion productive et durable de ces ressources; d) des politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts, et e) l'accès aux marchés d'intrants/de produits et un cadre

institutionnel au sein duquel les institutions officielles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le FIDA a également l'intention d'élaborer des approches de réduction de la pauvreté rurale axées sur les produits de base. Enfin, l'établissement d'un réseau consolidé destiné à collecter et diffuser les savoirs aidera le Fonds à forger des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à multiplier les effets de ses programmes de recherche et de formation agricoles.

6. Les dons proposés dans le présent document s'inscrivent dans le droit fil des objectifs stratégiques énoncés plus haut.
7. Le programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP – Phase III) répond aux deux objectifs stratégiques de la politique du FIDA en matière de financement par des dons énoncés au paragraphe 4 ci-dessus. Il vise à renforcer les capacités des institutions qui œuvrent en faveur des pauvres en permettant aux individus qui travaillent au sein des institutions associées aux projets du FIDA et autres institutions partenaires, de bénéficier d'un apprentissage par une mise en commun de savoirs et d'informations rendue possible par les réseaux. Le programme encourage la recherche utile aux pauvres grâce à l'appui à cinq sous-projets de recherche-action menés dans le cadre des activités du FIDA sur les applications des technologies de l'information et de la communication (TIC)¹ susceptibles de permettre d'améliorer les moyens de subsistance. Sont également poursuivis les objectifs d) et e) énoncés au paragraphe 5 ci-dessus.
8. Le programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote, s'inscrit dans la ligne de plusieurs objectifs stratégiques du FIDA. L'établissement de liens entre ces objectifs renforcera la capacité du Fonds d'élaborer de nouveaux outils, de mobiliser des ressources supplémentaires et d'accroître son efficacité en matière de développement. Ce programme qui donnera lieu à la conclusion de partenariats avec des institutions pertinentes, confèrera plus de poids au rôle du FIDA dans la détermination en **amont** de recherches novatrices susceptibles d'applications **en aval** et favorisera les investissements au niveau des pays. Le programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote cible comme premiers bénéficiaires et parties prenantes, les ruraux pauvres se livrant à l'agriculture et à l'élevage; il est conçu dans un souci d'équité et d'égalité hommes-femmes². Ce programme vient à l'appui des objectifs spécifiques c) et d) de la politique en matière de dons présentés au paragraphe 5 ci-dessus.
9. Le programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine s'inscrit également dans le droit fil des objectifs stratégiques et poursuivra les objectifs spécifiques a), b) et c) énoncés au paragraphe 5 ci-dessus.

¹ Les technologies de l'information et de la communication (TIC) englobent un large éventail de médias électroniques, tels que le téléphone, la télécopie, la télévision et la radio. Parmi les nouvelles TIC on peut citer internet, le courrier électronique, les ordinateurs, les téléphones portables, les appareils-photo numériques, les bases de données et les portails.

² Dans les zones rurales les plus pauvres d'Afrique, les activités agricoles sont menées dans une large mesure par des ménages dirigés par une femme. Il est particulièrement important de tenir compte des ménages dans la conception du Programme de crédits pour l'eau verte, compte tenu de leur capacité d'assurer de façon adéquate la gestion de la terre et de l'eau.

Deuxième partie – Recommandation

10. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que, dans le but de financer en partie le programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP— phase III), le Fonds fera un don ne dépassant pas un million quatre-vingt-cinq mille dollars des États-Unis (1 085 000 USD) au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote, le Fonds fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Information mondiale sur les sols (ISRIC) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine, le Fonds fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Centre de recherche pour le développement international (CRDI): programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP – Phase III)

I. Contexte

1. Le programme ENRAP qui a débuté en 1998, couvrait huit pays de la région Asie-Pacifique. Il a d'abord été financé par un don de 750 000 USD accordé au CRDI pour un programme pilote de trois ans intitulé programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique. Le CRDI a fourni pour ce programme un cofinancement de 100 000 USD. Le programme ENRAP a été créé pour aider les projets du FIDA dans la région à bénéficier de la rapide croissance des technologies de l'information et de la communication (TIC) de base telles que les services de courrier électronique et internet dont ils étaient privés, en raison, fréquemment, de leur implantation dans des zones reculées. L'évaluation de la première phase menée en 2001 par le Bureau de l'évaluation a conclu à la réussite de ce programme en matière de renforcement des capacités d'utilisation de technologies reposant sur internet et de prise de conscience de la nécessité de recueillir et partager les savoirs locaux. Toutefois, les progrès réalisés grâce à la mise en réseau horizontale des projets et celle, verticale, entre le FIDA et ses projets ont été limités.
2. Un second don du FIDA de 1 million de USD, accompagné d'un cofinancement du CRDI de 287 000 USD, a favorisé la poursuite du programme ENRAP pour une période de trois ans. La deuxième phase (ENRAP II) a permis d'étendre la couverture du réseau à 40 projets dans huit pays et cinq programmes financés par des dons du FIDA. Centré sur les questions de connectivité, il a parallèlement élargi son soutien en apportant à des projets spécifiques de nouvelles méthodes de documentation et de partage des expériences d'apprentissage des bonnes pratiques dans le domaine du développement rural. L'ENRAP II a notamment favorisé l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté dans les projets, grâce à la combinaison de réunions de type face à face appuyées par les instruments de mise en réseau électronique du programme et la plateforme de partage des informations créée. Après la clôture du don du FIDA destinée à l'ENRAP II, en mai 2006, le centre a apporté un financement supplémentaire de 265 000 USD, afin que le programme puisse se poursuivre jusqu'en mai 2007. Ce financement, qui a permis d'assurer la continuité, a montré l'attachement du CRDI à l'ENRAP, qui s'inscrit dans la ligne du soutien que le centre apporte lui-même aux TIC novatrices dans le domaine des moyens de subsistance en milieu rural (présentées dans le Descriptif Pan Asie 2006-2011).
3. L'évaluation terminale de l'ENRAP II effectuée par la Division Asie et Pacifique en mars 2006 a permis de constater que cette deuxième phase avait effectivement permis d'accroître la connectivité et les compétences du personnel des projets en matière d'utilisation de certaines technologies et d'améliorer les réseaux locaux et nationaux. L'utilisation du site régional de l'ENRAP s'est également considérablement intensifiée. Le nombre d'utilisateurs par mois est passé de 320 en juillet 2004 à 788 en juillet 2006 et celui des connexions de 29 000 à 55 000 par mois. Toutefois, le programme n'a pas touché l'ensemble des projets de la région. Son impact s'est essentiellement limité aux unités de gestion des projets et il n'est pas parvenu à permettre aux communautés elles-mêmes d'utiliser les TIC. Il a été recommandé que l'on engage une troisième phase pour élargir le réseau à l'ensemble des projets en cours, mettre plus fortement l'accent sur les réseaux nationaux et poursuivre la réalisation des objectifs non atteints au cours

de la phase II pour ce qui est des applications des TIC au service des communautés.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

4. L'ENRAP III constitue un instrument d'opérationnalisation du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010. Il permettra d'élargir l'accès aux technologies avancées, ce qui constitue l'un des six objectifs stratégiques de ce cadre. La troisième phase permettra aussi de parvenir au résultat opérationnel recherché d'un renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre des programmes¹.
5. L'ENRAP a constitué l'un des principaux instruments du Fonds pour "le renforcement de l'apprentissage et du partage des savoirs au sein de la région". Il continuera à jouer ce rôle dans la réalisation de l'objectif déclaré de la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs² en créant des "liens plus étroits avec les programmes de pays du FIDA avec les réseaux thématiques" que cette stratégie vise à encourager³. L'ENRAP III sera pour le FIDA un instrument primordial de gestion des savoirs en Asie et dans le Pacifique.
6. Le soutien accordé pour cette troisième phase par le FIDA sous la forme d'un don permettra la consolidation du réseau des projets financés par le Fonds en Asie et dans le Pacifique constitué durant les deux premières phases et d'élargir les relations et les processus de partage des savoirs et des informations mis en place. Cette phase supplémentaire de trois ans permettra aux projets et autres partenaires de considérer désormais la mise en réseaux et l'usage de ce dernier comme le moyen normal de partage des savoirs et des informations.
7. Outre l'apport d'un financement, le FIDA tiendra aussi un rôle important dans le maintien à long terme des modalités relatives aux fonctions fondamentales que sont la coordination et les technologies de l'information et qui constituent l'ossature du soutien à la mise en réseau électronique. L'ENRAP offrira au Fonds l'occasion de procéder à des tests d'identification des méthodes les plus appropriées pour garantir le maintien à long terme des réseaux régionaux, dans le cadre de sa stratégie de gestion des savoirs.

III. Le programme proposé

8. Le principal objectif de l'ENRAP III est de favoriser le partage des savoirs et des informations en vue de réduire la pauvreté rurale. Ce programme vise spécifiquement à : i) amener les projets et les partenaires du FIDA à recourir plus intensivement aux réseaux de programmes régionaux et nationaux en vue d'un échange dynamique des savoirs et des informations; et ii) permettre aux participants à ces réseaux d'accéder aux applications des TIC qui se sont avérées efficaces pour l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, en vue de les reproduire et de les transposer à une plus grande échelle.
9. Les activités clés du programme seront les suivantes:
 - **la mise en réseau nationale des programmes.** Le programme s'efforcera d'élargir la mise en réseau des individus et institutions participant aux programmes de pays du FIDA au niveau national en favorisant les réunions de type face-à-face et les échanges de visites afin d'instaurer entre les participants au réseau des relations permettant des échanges et un apprentissage réciproque. Parallèlement, il sera procédé à la mise au point d'instruments électroniques permettant aux membres des réseaux d'obtenir, de stocker et d'échanger aisément les supports d'information qu'ils produisent ou utilisent, tels matériels de vulgarisation, analyses d'impact, rapports d'ateliers, vidéos, brochures, directives,

¹ Voir paragraphes 31 et 59 du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, (EB 2006/89/R.2).

² Soumise au Conseil d'administration pour approbation en avril 2007 (EB 2007/90/R.4).

³ Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs, appendice III, Cadre de résultats (EB 2007/90/R.4).

manuels et études techniques. L'accent sera mis sur les matériels rédigés dans les langues locales, afin qu'ils soient accessibles à un nombre aussi large que possible de bénéficiaires. Parmi les instruments électroniques pourront figurer des sites web, des serveurs de messageries, des centres de documentation en ligne et des annuaires de programmes de pays.

- **la mise en réseau régionale des programmes.** L'ENRAP III apportera également son appui à la poursuite de la mise en réseau au niveau régional au moyen de réunions de type face-à-face et d'instruments électroniques. Ainsi sera-t-il tenu une réunion régionale de l'ensemble des participants au réseau, qui devrait coïncider avec l'atelier annuel d'examen des performances organisé dans la région par la Division Asie et Pacifique, et être complétée par d'autres réunions à vocation spécifique. Les activités d'amélioration et d'augmentation des capacités de mise en réseau électronique au niveau régional incluront notamment: i) le perfectionnement du site web de l'ENRAP; ii) la présentation du réseau à tous les nouveaux projets; iii) la mise en place de procédures systématiques d'identification et de notification aux autres participants des informations disponibles sur internet susceptibles de présenter un intérêt particulier pour leurs projets; iv) l'établissement de relations avec les réseaux complémentaires; et v) l'encouragement des discussions par voie électronique.
- **la recherche-action sur les TIC en matière de moyens de subsistance.** Cinq sous-projets de recherche-action sur les applications des TIC permettant d'améliorer les moyens de subsistance seront entrepris. Ces sous-projets seront pris en main par les projets en cours intéressés, qui ont participé au recensement des domaines de recherche. Ils donneront lieu notamment à: i) un inventaire des activités de recherches en cours et des chercheurs spécialisés dans le domaine des TIC et des moyens de subsistance en milieu rural et à l'identification et à la sélection de cinq secteurs de recherche clés sur la base d'une consultation des participants aux projets et autres réseaux; ii) la mise en œuvre de sous-projets de recherche-action et, notamment, la compilation et l'analyse permanentes des résultats des recherches en vue de mettre au point des lignes directrices et des recommandations à l'intention des partenaires d'autres réseaux; et iii) la diffusion des résultats des recherches et des connaissances acquises sous forme de fiches techniques et de directives destinées au réseau de l'ENRAP et aux autres réseaux et partenaires intéressés.

IV. Résultats et bénéfices escomptés

10. L'intensification du partage des connaissances et des informations entre le FIDA et ses institutions partenaires permettra d'améliorer la capacité à agir en faveur des pauvres et de la renforcer grâce, notamment, aux résultats des recherches menées dans cet esprit sur les TIC susceptibles d'améliorer les moyens de subsistance, résultats qui devraient permettre un partage des connaissances et des informations plus fréquent et plus facile.
 - Parmi les résultats escomptés de l'ENRAP III on peut citer:
 - un réseau régional des programmes, projets et partenaires du FIDA en Asie et dans le Pacifique intégré aux autres réseaux de programmes institutionnels, régionaux et de pays du Fonds et appuyé par un site internet régional offrant des instruments novateurs pour le partage en ligne des savoirs et des informations;
 - au moins une douzaine de réseaux de programmes de pays dirigés par les participants, intégrés aux réseaux régionaux et

institutionnels du FIDA et offrant un accès à des instruments électroniques facilitant le partage des supports d'information que ces participants produisent et utilisent;

- pour six des douze réseaux nationaux, des sites internet de programmes de pays offrant un accès en ligne à tous les documents de base des programmes de pays du FIDA et à d'autres supports d'information, ainsi que des instruments électroniques tels que des services télématiques ou des annuaires téléphoniques;
 - des fiches de conseils techniques pour la diffusion d'au moins trois des applications de TIC testées par l'ENRAP qui se sont avérées efficaces;
 - des notes d'informations générales à l'intention des gouvernements et des prestataires d'aide au développement sur les moyens de faciliter l'utilisation des applications de TIC testées avec succès;
 - la publication dans des revues scientifiques d'au moins trois articles consacrés à l'impact sur les moyens de subsistance des applications novatrices de TIC faisant appel à des technologies largement diffusées;
 - la présence dans cinq des projets du FIDA d'un personnel expérimenté capable de mettre en commun les compétences et connaissances acquises à l'occasion de la recherche-action sur les TIC et de tester des applications de ces technologies.
- Les bénéfices envisagés sont:
 - l'utilisation des réseaux par le FIDA et ses partenaires pour un échange dynamique des savoirs et des informations;
 - l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication jugées bénéfiques à l'issue des tests opérés dans le cadre de l'ENRAP, aux fins de reproduction et de transposition à une plus grande échelle.

V. Modalités d'exécution

11. La mise en œuvre de l'ENRAP III sera confiée au CDRI. Le personnel du CRDI chargé du programme Pan Asie à Ottawa et New Delhi en assurera la surveillance avec le soutien technique et administratif des unités chargées des autres programmes et opérations de cet organisme. Au niveau du FIDA, la Division Asie et Pacifique (PI) supervisera le programme. Elle fera appel au soutien d'autres unités opérationnelles du Fonds et, notamment, celles chargées de la gestion des savoirs et des communications. L'ENRAP III définira ses relations avec les autres réseaux régionaux et institutionnels conformément au Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et à la Stratégie du Fonds en matière de gestion des savoirs.
12. L'ENRAP III travaillera en étroite consultation avec les chargés de programme de pays au siège du FIDA et au niveau des pays afin d'apporter un soutien aux membres des équipes de programme de pays du Fonds sur place. Feront partie de ces équipes les chargés de programme de pays, les représentants du Fonds sur le terrain et les animateurs ponctuels.
13. Le CDRI collaborera avec des institutions engagées sous contrat pour entreprendre les sous-projets de recherche-action dans le cadre de la composante TIC en faveur des moyens de subsistance. Parmi ces institutions pourraient figurer des partenaires actuels du CDRI comme la Fondation pour la recherche M.S. Swaminathan (Inde), l'Université Terbuka (Indonésie) ou DrukNet (Bhoutan).

De nouveaux partenariats pourraient être conclus avec, par exemple, des fabricants ou des prestataires de service de téléphones portables tels Grameen Phone au Bangladesh. Le CRDI s'efforcera en particulier de collaborer avec le secteur privé à la mise en œuvre des sous-projets de recherche-action dans le domaine des TIC.

14. En outre, le CDRI participera aux efforts de gestion et de mise en réseau des savoirs poursuivis notamment par le Centre mondial d'information agricole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le réseau d'informations agricoles que la Banque asiatique de développement prévoit de mettre en place dans la sous-région du Grand Mekong.

VI. Coûts et financement indicatifs du programme

15. Le coût total du programme sur trois ans (2007-2010) est estimé à 2 146 000 USD. Comme il est précisé au tableau ci-après, la contribution du FIDA sous forme de don est de 1 085 000 USD.
16. Le reste des coûts du programme seront assumés par le CRDI à hauteur de 1 061 000 USD. La couverture des coûts en personnel et matériel des sous-projets de recherche et des frais d'organisation et de participation aux manifestations et réunions locales sera assurée par des contributions en nature des projets financés par des prêts du FIDA et d'autres institutions.

Résumé du budget et du plan de financement

(en USD)

Catégorie	FIDA
Équipement, ateliers et séminaires	276 000
Formation, assistance technique et études	244 000
Contrats de services	246 000
Personnel de l'unité de coordination du programme et administration	220 000
Sous-total	986 000
Frais généraux (10%)	99 000
Total	1 085 000

Logical framework – Knowledge Networking for Rural Development in Asia/Pacific Region (ENRAP)

<i>Narrative Summary</i>	<i>Objectively Verifiable Indicators</i>	<i>Means of Verification</i>	<i>Assumptions</i>
<p>Goal Increased sharing of knowledge and information for rural poverty reduction.</p>	<p>Sustainable exchanges of knowledge and information among different network members</p> <p>Heightened understanding of existing and emerging research on ICT and rural livelihoods</p>	<p>IFAD Annual Portfolio Performance Review</p> <p>Independent evaluation in 4th year</p> <p>Future IFAD COSOPs, project design documents</p> <p>IDRC Pan Asia Network Annual Reports</p>	
<p>Purpose (Outcomes) IFAD partners and projects are using networks to actively share knowledge and information.</p>	<p>Number of “hits” on national and regional websites, target: increased by 100 per cent (baseline regional site, unique visitors 788 per month)</p> <p>No. of postings by ENRAP list serve member, target: increased by 100 per cents (baseline for regional site, 5 per month)</p> <p>No. of queries by ENRAP list serve members to fellow network members, target: increased by 100 per cent</p> <p>No. of exchange visits between projects, target: increased by 100 per cent</p> <p>No. of readily available, user-friendly materials that document tests and how to apply proven technologies. target: at least 1 per subproject</p> <p>Level of online and face-to-face engagement during the participatory planning processes. target: increase by 50 per cent</p> <p>IFAD projects and others interested in the relationship between ICT and rural livelihoods consult the research outputs produced. Target: at least 25 per cent of projects read or listen to results of one ICT subproject</p> <p>Measurement of social capital</p> <p>Qualitative case studies of empowerment, capacity building, policy influence and innovation. Target: at least 4.</p> <p>Quantitative (eg costs, benefits) and qualitative evidence (eg capacity building, empowerment) of the impact of tested ICT intervention on livelihoods</p>	<p>ENRAP M&E System</p> <p>ENRAP III Regional Website</p> <p>IFAD Poverty Portal</p> <p>Examining the online tools (wikis, blogs etc.) and capturing the essence of formal face-to-face exchanges during participatory network planning and design processes</p> <p>Baseline data is produced</p> <p>Check to see how many articles/journals etc. have cited the research outputs</p>	
<p>Information and communications technology applications found to successfully improve rural livelihoods are accessible for replication and up-scaling.</p>			

6

<i>Narrative Summary</i>	<i>Objectively Verifiable Indicators</i>	<i>Means of Verification</i>	<i>Assumptions</i>
Outputs			
Networking Component			
Self-sustaining country programme networks, composed of IFAD projects and partners, in countries with three or more on-going IFAD projects	Level of verbal and written interactions between projects and in-country project partners. Target: increased 50 per cent Steady flow of exchanges on pertinent topics. Target: email discussions attract at least 25 per cent of total estimate network members,	ENRAP M&E system PI Annual Portfolio Review Periodic study of online exchanges (via the list) – to understand the nature, origin etc. of the posts	Country programme partners in govt able to mobilize resources to support sites they find useful
Self-sustaining websites in national languages to support six country programme networks in sharing of information and knowledge	Agreed country-level hosting arrangements, target: 4 countries. Existence ownership, maintenance and sustainability of country programme sites. Target 3 agreements	ENRAP Completion Report Internet	
A self-sustaining regional network composed of projects and partners who share information and knowledge.	Annual Performance Review Workshop Objectives include reference to learning and knowledge sharing and Outcomes	Reports of Annual Performance Review Workshop ENRAP M&E system	
An up-graded ENRAP internet site in English, linked to the Rural Poverty Portal and country programme network sites, that enables network members to share information and knowledge	IFAD funding of incremental costs to maintain network as part of Rural Poverty Portal	IFAD AWPB	Continued IFAD support to Rural Poverty Portal
ICT for Livelihoods Component			
User-friendly materials for replicating and upscaling ENRAP-tested ICT applications proven successful in improving the livelihoods of the rural poor	Published guidelines, technical advisory notes, policy briefs. Target at least 10 related pieces Consensus on the scope and definitions relating to ICT and rural livelihoods	ENRAP Grant Completion Report ENRAP Internet Site Scoping study (literature review, institutions, partners etc.)	
Research articles and reports including quantitative (income levels, financial sustainability, etc.) and qualitative evidence (capacity building, empowerment, etc.) of the impact of intervention on livelihoods	Understanding of national and regional specificities (opportunities and challenges) Informed decisions toward choosing research foci and testing innovative ICT Ongoing contribution to the body of research developed	Guidelines on research in the area of ICT and rural livelihoods Contributions, access, and dissemination of publications.	

ADB – Asian Development Bank
 ICT – Information and Communication Technologies
 IDRC – International Development Research Centre
 IT – Information Technology
 US\$ – United States dollars

Information mondiale sur les sols (ISRIC): programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote

I. Contexte et justification

1. Une démarche novatrice est nécessaire pour atteindre la grande majorité des ménages ruraux pauvres qui dépendent, en Afrique, de l'agriculture pluviale. Ces ménages sont extrêmement exposés aux risques liés à la dégradation des sols et au changement climatique, dont on prévoit qu'il induira, d'ici 2020, une réduction de 15% de la production agricole en Afrique par l'effet conjugué d'une évaporation accrue et d'une pluviométrie de plus en plus imprévisible. Le moyen le plus rentable, pour faire face à ce défi imminent, consiste à accroître la capacité au champ des parcelles paysannes.
2. Agriculteurs et pasteurs jouent un rôle clé dans la gestion du sol et de l'eau, mais leurs services ne sont souvent ni reconnus, ni récompensés. Le concept de **crédits pour l'eau verte** corrige cette défaillance du marché en rémunérant les producteurs d'eau en amont pour des services bien définis de gestion environnementale qui déterminent les approvisionnements en eau des consommateurs en aval. Ces rémunérations peuvent prendre la forme d'espèces ou d'autres avantages plus durables.
3. Il existe déjà des systèmes de paiement pour des services environnementaux dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques et en Amérique latine¹. Les crédits carbone sont l'objet d'un volume croissant d'échanges, mais les exemples sont assez rares dans le secteur de l'eau. Les pressions économiques empêchent souvent les utilisateurs des terres de mettre en œuvre des pratiques durables; la dégradation des sols qui en résulte sape les moyens de subsistance en milieu rural, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'eau, ainsi que les écosystèmes qui les appuient, et chasse vers les villes les populations des zones rurales. Le système des crédits pour l'eau verte vise à apporter une réponse directe à ce problème, en établissant un lien entre quatre domaines: biophysique (gestion de la terre et de l'eau), société (moyens de subsistance), gouvernance (cadre institutionnel et juridique) et financement. Les efforts déployés par le FIDA pour mettre en œuvre le changement et promouvoir l'innovation au-delà des milieux de la recherche pourraient agir en synergie avec les crédits pour l'eau verte et, potentiellement, apporter des contributions significatives à l'échelle mondiale à l'atténuation de la pauvreté rurale.
4. Le programme proposé intéresse plusieurs des objectifs du Cadre stratégique du FIDA (accès à la terre et à l'eau, amélioration des techniques agricoles, services financiers adéquats, et processus participatifs dans l'élaboration des politiques), et établit entre eux des liens pour renforcer la capacité du FIDA d'élaborer de nouveaux outils, de mobiliser des ressources supplémentaires, et d'accroître son efficacité en matière de développement. Le partenariat avec le programme de crédits pour l'eau verte donnera plus de poids au rôle du FIDA dans la détermination **en amont** des recherches innovantes susceptibles d'applications **en aval**, et encouragera les investissements au niveau des pays. Les crédits pour l'eau verte ciblent, comme premiers bénéficiaires et parties prenantes, les paysans et pasteurs pauvres. Le programme est conçu dans un souci d'équité et d'égalité hommes-femmes². Des opérations pilotes seront menées dans des bassins fluviaux

¹ Voir: *Lessons learned from payments for environmental services*. Green Water Credits Rept2, ISRIC – World Soil Information, Wageningen, 2006.

² Dans les zones rurales les plus pauvres d'Afrique, les activités agricoles sont menées dans une large mesure par des ménages dont le chef est une femme. Il est particulièrement important de tenir compte des ménages dans la conception du programme de crédits pour l'eau verte, compte tenu de leur capacité de gérer adéquatement la terre et l'eau.

dans lesquels sont déjà en cours des opérations du FIDA (par exemple au Kenya et au Maroc).

5. Ce don fait fond sur un exercice de validation du principe des crédits pour l'eau verte appuyé par le FIDA et qui démontre à la fois le potentiel d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, en particulier ceux des groupes les plus pauvres, et la nécessité d'aborder simultanément les questions de la terre et de l'eau. Sur le plan technique, son orientation générale est corroborée par l'évaluation approfondie de la gestion de l'eau pour l'agriculture, récemment réalisée par l'Institut international de gestion des ressources en eau et le GCRAI. Les potentiels d'apprentissage des activités de vulgarisation régionales et interrégionales seront exploités par l'intermédiaire des groupes thématiques du FIDA. Le groupe thématique sur la gestion communautaire des ressources naturelles jouera à cet égard le rôle de point de centralisation au FIDA. L'opération pilote sur les crédits pour l'eau verte utilisera les liaisons avec les programmes d'investissement sur le terrain et avec les processus de concertation sur les politiques en tant que plateformes pour l'institutionnalisation, la multiplication et la durabilité.

II. Le programme proposé

6. Le programme permettra aux projets d'investissement du FIDA en cours en Afrique de prendre connaissance des résultats des récentes activités de recherche appliquée sur les possibilités de renforcement de la capacité d'adaptation des moyens de subsistance. Des synergies seront réalisées, au plan local et au plan national, en donnant à des groupes de contact nationaux la ferme responsabilité de la conception et de la réalisation du programme de crédits pour l'eau verte dans les opérations pilotes. Ce modèle d'exécution constituera vraisemblablement une base solide pour une application ultérieure à l'échelle mondiale.
7. Les bassins pilotes comportent une composante **en amont** (pour l'amélioration des ressources en eau *verte* et en eau *bleue*) et une composante **en aval** (les utilisateurs de l'eau). Un certain nombre d'utilisateurs d'eau en aval peuvent payer pour une bonne gestion de l'eau en amont, et parmi eux les entreprises hydro-électriques, les industries, les compagnies municipales d'approvisionnement en eau, les irrigants, et les écosystèmes naturels³. Les mécanismes institutionnels et financiers seront conçus de façon spécifique pour atteindre les ruraux pauvres, sur la base de modalités établies au cours de l'étude de validation du principe. Les capacités de négociation et de résolution des différends des parties prenantes seront renforcées en prenant appui sur les groupements paysans en place, les organisations de bassin et les associations d'utilisateurs de l'eau. Les institutions existantes deviendront des plateformes de négociation, de gestion des ressources et d'apprentissage.
8. L'introduction d'incitations fondées sur le jeu du marché supposera la participation, au niveau politique, des gouvernements nationaux (pour l'établissement du cadre juridique et réglementaire requis) et des organisations régionales/continentales (en vue d'une application future à plus grande échelle). La participation directe du FIDA est envisagée à ce niveau stratégique.
9. Deux opérations pilotes seront réalisées en Afrique. La première retenue est celle du bassin du fleuve Tana, au Kenya, où la phase de validation du principe est près d'être achevée avec succès, tandis que la seconde sera choisie parmi la liste suivante de candidats possibles: les fleuves Sebou ou Moulouya au Maroc, le bassin du fleuve Mara en République-Unie de Tanzanie, le Nil bleu en Éthiopie, et un bassin fluvial à Madagascar.

³ Pour ce qui concerne les écosystèmes naturels, les paiements nécessaires pour des services adéquats relatifs à l'eau en amont seraient effectués, par exemple, par des institutions publiques.

III. Résultats et bénéfices escomptés

- Démontrer aux parties contractantes concernées que le programme de crédits pour l'eau verte peut contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); et faire savoir aux décideurs que ce programme peut fournir des services environnementaux, et que cela est techniquement faisable et politiquement viable.
 - Mener à bien et obtenir l'approbation au niveau local d'une conception détaillée des opérations dans les bassins pilotes.
 - Renforcer les capacités au sein des institutions d'appui pour résoudre la question des goulets d'étranglement en matière d'exécution.
 - Ancrer au sein des institutions nationales l'appui au programme dans les bassins pilotes.
 - Définir et mettre à disposition un cadre en vue de l'application à plus grande échelle.
 - Préciser, en termes quantitatifs, qualitatifs et sexospécifiques, des indicateurs pour chaque résultat pour les bassins choisis, en accord avec les parties prenantes locales, et les présenter pour examen et entérinement au comité de gestion chargé de la supervision.
10. Ce don a pour but principal d'apporter une contribution à la réalisation des OMD 1 et 7, et plus précisément d'appuyer le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010. En ajoutant un mécanisme de rémunération pour la gestion des ressources en eau, les crédits pour l'eau verte augmenteront la capacité d'adaptation locale aux chocs externes en développant le **capital naturel** (réduire le déficit alimentaire, améliorer la fiabilité des débits d'eau en aval, et protéger les vies, les terres et les infrastructures contre les dégâts provoqués par les inondations) et le **capital social** (droit d'accès aux ressources naturelles et capacité de gestion). Les populations locales seront ainsi en mesure de mieux gérer leurs ressources en eau. En amont, cela signifiera une amélioration des ressources locales en eau et de la production agricole. En aval, les avantages consisteront notamment en une amélioration de la fiabilité et de la qualité des débits d'eau, un moindre envasement des réservoirs, une meilleure maîtrise des inondations destructrices et une amélioration des habitats aquatiques et palustres.

Groupe cible

11. Les petits exploitants et les pasteurs des différents bassins tireront des avantages du programme.

IV. Modalités d'exécution

12. C'est par le biais d'un accord de don que le FIDA mettra des ressources à la disposition de l'ISRIC. Les conditions et les responsabilités financières des autres partenaires du consortium, à savoir l'Institut de l'environnement de Stockholm, l'Institut international pour l'environnement et le développement, l'Institut de recherches sur l'économie agricole et la Banque Triodos/Banque K-Rep, seront définies dans le cadre d'accords de sous-traitance qui auront été préalablement soumis à l'examen du FIDA. Les accords de don et de sous-traitance comporteront des dispositions spécifiques grâce auxquelles le programme disposera d'une autonomie technique et financière en matière de gestion des ressources qui lui sont allouées. C'est à l'ISRIC qu'incombera la responsabilité d'ensemble de l'établissement des rapports, financiers ou autres, exigés par le FIDA aux termes de l'accord de don.
13. Le don sera géré par l'ISRIC, qui présentera tous les six mois un rapport sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du don. L'ISRIC sera responsable du recrutement d'un directeur de programme, qui se consacrera à la gestion

courante et l'exécution du plan de travail et budget, et d'un facilitateur institutionnel du programme, travaillant à plein temps et chargé de la liaison avec les parties prenantes, y compris les agences de financement et en premier lieu le FIDA (opérations sur le terrain et au siège), de la représentation dans les enceintes nationales et internationales et de l'appui technique. Dans le cadre de sa contribution de contrepartie, l'ISRIC mettra à disposition des installations, du matériel et des services de communications en rapport avec le don.

14. C'est au comité de gestion chargé de la supervision qu'incombera la responsabilité de la gouvernance du programme, du contrôle de qualité des activités techniques, et de l'examen des plans de travail, des budgets, de l'exécution et de la documentation relative aux résultats. Ce comité se réunira au moins une fois par an, et le FIDA est disposé à accueillir ces réunions à Rome. Il sera composé de représentants de la Division consultative technique (PT) du FIDA et des divisions régionales concernées, de l'ISRIC, d'un représentant supplémentaire des partenaires du consortium, de deux représentants de chacun des bassins pilotes (par exemple, Secrétaire permanent du ministère et secteur privé), et d'une présidence indépendante. Des conseillers techniques pourront y être détachés selon les besoins.
15. L'ISRIC sera chargé de recruter sur concours, dans chacun des bassins pilotes, un coordonnateur national du programme à plein temps jugé satisfaisant par le FIDA. Le coordonnateur sera responsable des activités liées au don et apportera son appui à un comité national de coordination qui se réunira deux fois par an et représentera les ministères concernés, les organismes parapublics, les opérateurs du secteur privé, les groupements paysans, les agences de recherche et d'autres institutions de la société civile. Les frais de fonctionnement seront couverts par le don et des financements parallèles.

Suivi et évaluation

16. Un système participatif de suivi et d'évaluation sera élaboré, conformément aux exigences du FIDA. Les réseaux et sites web régionaux et thématiques feront l'objet d'une observation ayant pour but de suivre les progrès du concept de crédits pour l'eau verte et des concepts associés; ils seront aussi utilisés pour la diffusion des résultats.

Supervision du FIDA

17. L'exécution du programme pilote de crédits pour l'eau verte sera supervisée par la Division PT, avec l'appui et les contributions techniques de deux des groupes thématiques du FIDA (Gestion communautaire des ressources naturelles et Finance rurale), dont le financement sera assuré par ressources ne provenant pas du don.

Rapports techniques

18. Le directeur du programme sera chargé de l'établissement en temps utile des rapports à l'intention du comité de gestion chargé de la supervision. Il devra à cet effet préparer le plan de travail et budget annuel, des rapports semestriels de situation, et un rapport détaillé d'achèvement du projet. Une fiche de conseils techniques sera transmise au FIDA dans les six mois suivant l'achèvement du programme pilote financé par le don. Tous les rapports, opinions, résultats et documents relatifs à la participation du FIDA au projet seront soumis à l'approbation préalable du FIDA et à sa reconnaissance en tant que co-auteur.

Rapports financiers

19. L'ISRIC sera responsable de la soumission en temps utile au FIDA des états financiers annuels vérifiés sur l'utilisation des fonds alloués sous forme de don, conformément aux dispositions de l'accord de don.

V. Coût et financement indicatifs du programme

20. Le tableau ci-après résume les principales catégories de dépenses inscrites au budget (alignées sur les catégories budgétaires de l'ISRIC).

Résumé du budget et du plan de financement (en milliers de USD)

<i>Numéro</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>FIDA</i>
1	Personnel (y compris les sous-traitants)	800
2	Services professionnels	310
3	Frais de déplacement	210
4	Équipement	60
5	Frais de fonctionnement, rapports & publications	90
6	Suivi, évaluation et audit	30
	Total	1500

Logical framework - Green Water Credits

Objective hierarchy	Key performance indicators and targets	Monitoring mechanisms and information sources	Assumptions and risks
Goal			
The livelihood of up-stream poor watershed dwellers is improved	<ul style="list-style-type: none"> • % of smallholders (min 30 per cent women) with higher monetary income • % of smallholder (min 30 per cent women) with improved non-financial assets 	<ul style="list-style-type: none"> • Survey on assets 	
Project Purpose			
Poor small - scale producers in erosion prone watersheds have adopted and are rewarded for sustainable land and water use systems	<ul style="list-style-type: none"> • 35 000 HH (of which x WHH)^a in pilot Tana Basin (Kenya) and a comparable number in the second pilot watershed adopt GW practices triggering a significant shift in hydrology and sediment load 	<ul style="list-style-type: none"> • Financial agreements • Records of the cooperatives/organizations • Water Board data 	
Outputs			
Output 1: Advocacy and policy dialogue			
Awareness of key political and private sector stakeholders and beneficiaries is raised	<ul style="list-style-type: none"> • Legal basis for agreements between the lead ministries, watershed management agencies and private sectors (e.g. banks, energy sector, domestic water boards) with farmer representation established • Level of knowledge of GWC rules of governance (e.g. rights and obligations) by key stakeholders 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués/gazettes • Agreements • Survey 	<ul style="list-style-type: none"> • Compatibility between different levels of (autonomous) public administratio
Output 2: Capacity Building			
Rural public and private sector institutions and farmer organizations are strengthened in their capacities to render green water credit services	<ul style="list-style-type: none"> • No of key staff^b of rural public institutions (e.g. ministries, district and municipal councils, watershed agencies) with improved capacities in oversight of GWC services • CEOs/ management of private companies (e.g. banks, rural finance institutions, municipal water utilities, insurance companies) with improved capacities in administering GWC services • No of representatives^c of farmers organizations and traditional leaders with improved capacities in brokering offer and demand of technical services 	<ul style="list-style-type: none"> • Training records • Focus group discussions on training results 	<ul style="list-style-type: none"> • Suitable service providers are attracted and remain in pilot watershed areas
Output 3: Reward system			
Innovative reward transfer mechanisms and instruments validated in pilot watersheds	<ul style="list-style-type: none"> • Contracts established between parties • Financial volume of mobilized GWC seed capital • Financial volume of initial transactions of GWC trust fund • Overheads within capital market margins • Accessibility and processing time of GWC requests and payouts 	<ul style="list-style-type: none"> • Financial transaction data • Records of trust funds 	<ul style="list-style-type: none"> • Leverage of external funds (1:10 by end of year 3)
Output 4: Conflict Resolution			
Transparent verification and claim dispute mediation arrangements institutionalized in pilot watersheds	<ul style="list-style-type: none"> • Availability of real time GIS data at municipal level • Availability and attendance of one –stop shops at municipal level • All party acceptance of local/traditional conflict resolution 	<ul style="list-style-type: none"> • GIS and hydrological data • Attendance records • Survey of client satisfaction • Records of conflict mediation 	<ul style="list-style-type: none"> • Conflict mediation arrangements are legally binding and documented in GWC contracts
<p>^a To be specified in first year.</p> <p>^b To be genderized.</p> <p>^c To be genderized</p>			

Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello (SECAB): programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine

I. Contexte

1. La population afro-latine¹ vivant dans la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) serait, selon les estimations, de 90 à 150 millions de personnes. Ces populations se trouvent principalement au Brésil, en Colombie, en République bolivarienne du Venezuela, dans les Caraïbes, et sur la côte atlantique de l'Amérique centrale. Marginalisées et subissant une forte exclusion sociale et économique, elles ont un accès limité aux services et manquent de possibilités, ce qui, venant s'ajouter à la forte discrimination raciale à laquelle elles sont confrontées, les place parmi les plus pauvres parmi les pauvres. En fait, plus de 90% de la population afro-latine est pauvre. De surcroît, l'absence de reconnaissance et de visibilité de ce groupe fait que leur situation est encore pire que celle d'autres groupes ethniques minoritaires.
2. On estime que la moitié environ de la population afro-latine vit dans les zones rurales. Ces communautés rurales² ont connu des formes diverses et solides d'organisation, liées à leurs histoires particulières. Par exemple, certaines communautés, comme les descendants des Quilombos dans le Sertão brésilien, ont procédé à la démarcation de leurs terres et obtenu des titres de propriété; d'autres, installées sur les rivages (les *riberenos*), vivent sur des terres publiques et/ou dans des territoires indigènes locaux dans la forêt isolée de Darién, au Panama.
3. Depuis quelques années, les organisations afro-latines se sont multipliées, regroupant des habitants des zones urbaines et rurales et les sensibilisant davantage à leurs revendications sociales, politiques, culturelles et économiques. Bien que les préoccupations varient d'un pays à l'autre, les revendications des populations afro-latines tendent à se concentrer sur les points suivants: i) obtenir une reconnaissance juridique, y compris les droits à la citoyenneté, conformément aux lois de chaque pays; ii) promouvoir les initiatives économiques, culturelles et territoriales; iii) obtenir un accès à la terre dans les zones rurales; et iv) concevoir des investissements hautement prioritaires pour les femmes et les jeunes.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

4. Depuis le début de l'an 2000, les populations d'ascendance africaine vivant en Amérique latine ont acquis une visibilité accrue, résultant d'initiatives lancées par les gouvernements et les institutions financières internationales afin de se mettre en conformité avec la Déclaration de Durban³ et de promouvoir des mesures visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). On ne dispose néanmoins que de peu d'informations sur les stratégies de subsistance et le développement territorial des populations afro-latines vivant dans les zones rurales.

¹ Dans le présent document, le terme "afro-latin" est employé pour désigner les populations d'ascendance africaine. C'est ce terme qui est utilisé dans la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (Convention relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989), ratifiée par la majorité des pays d'Amérique latine. On dispose de peu de données provenant de recensements ou d'études spécialisées sur les populations d'ascendance africaine. Les recensements nationaux ne ventilent pas les données en fonction de l'appartenance culturelle ou raciale.

² Les communautés sont considérées comme des organisations sociales, des villages et d'autres formes sociales possédant une identité culturelle particulière, un territoire, des autorités élues et une compréhension commune de leurs actifs.

³ Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance (Durban, Afrique du Sud, 2001).

5. Le programme concentrera ses activités sur les communautés rurales des pays d'Amérique du Sud ayant une importante population d'ascendance africaine. Les pays retenus sont le Brésil (avec environ 80 millions de personnes d'ascendance africaine), la Colombie (environ 12 millions), l'Équateur, le Pérou et la République bolivarienne du Venezuela (de 1 à 3 millions dans chacun de ces pays). Les pays limitrophes, Bolivie et Panama, sont aussi inclus. Bien que leur population soit peu nombreuse, ces deux pays possèdent des richesses culturelles et des savoirs importants offrant un immense potentiel, qui pourraient être échangés avec d'autres organisations. Ce sous-ensemble de populations dans ces sept pays représente près de 80% de la population totale d'ascendance africaine dans la région Amérique latine.
6. Le programme encouragera une concertation sur les politiques afin de remédier aux discriminations profondément enracinées dans la culture locale à l'égard des afro-latins. Il ébauchera également des recommandations qui contribueront à l'élaboration d'approches et d'outils à l'intention d'institutions qui, comme le FIDA et d'autres donateurs, exécutent déjà des projets dans les zones rurales ayant des populations d'ascendance africaine.
7. Le programme est conforme aux objectifs stratégiques majeurs régissant la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, approuvée par le Conseil d'administration, en décembre 2003, dans les termes suivants:
 - a) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et b) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire. Ce programme ciblera principalement les populations d'ascendance africaine pauvres vivant dans les zones rurales.
8. Conformément à ces objectifs centraux, le programme: i) ciblera les groupes et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages qui les composent dans les zones agroécologiques éloignées et marginalisées; ii) favorisera l'adoption de technologies s'appuyant sur les systèmes de savoirs traditionnels, sensibles à la problématique hommes-femmes, et capables de renforcer et de diversifier le potentiel de production de systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en apportant des solutions aux goulets d'étranglement dans la production; et iii) appuiera l'accès aux moyens de production (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris la technologie locale) ainsi que la gestion durable et productive de ces ressources.

III. Le programme proposé

9. Le programme de don a pour but de financer, sur une période de quatre ans, les composantes et activités suivantes, en portant une attention particulière aux femmes et aux jeunes: i) renforcement des actifs sociaux et promotion des capacités; et ii) études, apprentissage et partage des savoirs.
 - **Renforcement des actifs sociaux et promotion des capacités.** Un système de concours reposant sur des récompenses sera mis en œuvre, en association avec les organisations afro-latines (en mettant particulièrement l'accent sur les groupes de femmes et de jeunes), afin de recenser les meilleures pratiques en matière de développement rural et local. Les pratiques gagnantes bénéficieront d'incitations – par exemple un transfert direct de ressources – pour étendre les activités réussies. Les activités prévues sont les suivantes: i) mise en place d'un système concurrentiel régional réunissant toutes les activités de développement local en cours d'exécution par ou avec des groupes et des associations d'afro-latins, et choix des meilleures expériences en vue de leur systématisation; ii) transfert de ressources aux organisations rurales afro-latines pour l'extension ou l'application à grande échelle de leurs initiatives réussies;

et iii) préparation d'un recueil regroupant les talents particuliers et les plus fortes capacités en rapport avec les activités sociales, culturelles et économiques dans la région Amérique latine et Caraïbes.

- **Études, apprentissage et partage des savoirs.** La documentation relative aux expériences réussies réalisées par les associations rurales afro-latines sera réunie afin d'approfondir l'analyse et la connaissance de leurs stratégies de développement, de leurs liens avec les membres des groupes ayant migré vers les villes, du rôle des activités culturelles dans leurs stratégies de subsistance, et de leurs demandes d'appui. Cette démarche contribuera à recenser les possibilités et le potentiel de conception d'outils de développement répondant à leurs besoins. En collaboration avec les associations afro-latines nationales, on entreprendra une recherche sur la contribution des groupes d'ascendance africaine au développement rural et national dans des pays choisis. On regroupera les informations sur les facteurs déterminants du succès des activités choisies par le biais du concours, en mettant l'accent sur les expériences des femmes et des jeunes. Il faudra notamment, au titre de cette composante: diffuser les résultats auprès des responsables des investissements à consacrer au développement en faveur des populations rurales d'ascendance africaine dans la région, en particulier par des moyens audiovisuels; procéder à des échanges d'expériences et de résultats avec des organisations afro-latines, des gouvernements, des donateurs et des organisations intéressées au sein de la société civile; promouvoir et diffuser des informations sur les domaines de compétence par des moyens audiovisuels et électroniques; former, par la méthode des itinéraires d'apprentissage, des dirigeants locaux, spécialement des femmes et des jeunes; et veiller à ce que les enseignements tirés soient pris en compte dans la conception et l'exécution des projets du FIDA.

10. On estime que 140 000 personnes et 70 organisations bénéficieront indirectement du programme. Dix initiatives communautaires, représentant environ 20 000 bénéficiaires, recevront un appui direct. Au moins 50% de ces bénéficiaires seront des femmes et/ou des jeunes.

IV. Résultats et bénéfices escomptés

11. Les résultats escomptés sont notamment les suivants:
 - Les groupes ou associations afro-latins, notamment ceux qui ajoutent de la valeur à leur héritage culturel, augmentent leurs possibilités de revenus et améliorent leur participation à la société.
 - Il se constitue un réseau et des liens opérationnels entre les communautés rurales et les associations afro-latines de la région, ce qui leur permettra d'échanger des savoirs, des matériels et des spécialistes, augmentant ainsi leur capital social et leur fierté.
 - Dix initiatives sont cofinancées avec des organisations rurales afro-latines pour améliorer l'impact de leurs entreprises commerciales actuelles.
 - Six supports d'information et de promotion sont réalisés. Il s'agira notamment de matériels graphiques et audiovisuels documentant le processus d'apprentissage et l'expérience acquise au cours de l'exécution du programme.
 - Trois itinéraires d'apprentissage, auxquels participeront environ 70 bénéficiaires d'ascendance africaine, de préférence des femmes et des jeunes sont établis. Ces itinéraires comprennent des visites dans les lieux où peuvent être observées les meilleures pratiques en matière de développement et des expériences réussies.

12. Les bénéficiaires et impacts escomptés sont notamment les suivants:
- Les organisations afro-latines augmentent leurs capacités de mobilisation et de gestion des ressources, et deviendront des interlocuteurs valables en tant que représentants des communautés d'ascendance africaine dans leurs relations avec les gouvernements et les agences de coopération au développement.
 - Les donateurs internationaux et privés ainsi que les gouvernements améliorent leur connaissance de la position et du potentiel des populations afro-latines.

V. Modalités d'exécution

13. Le programme sera exécuté par le Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello. L'exécution du programme se fera en coordination avec d'autres agences, comme la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et les institutions du système des Nations Unies, qui incluent parmi leurs bénéficiaires les populations d'ascendance africaine affectées par la pauvreté et l'exclusion sociale. L'orientation générale du programme sera assurée par un comité de pilotage du programme, qui comprendra un représentant du FIDA, un représentant du Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello et un représentant de chacun des donateurs, s'ajoutant aux trois représentants des associations afro-latines de la région. Le comité de pilotage se réunira au début du programme, puis tous les ans, pour: i) arrêter les directives stratégiques concernant l'exécution; ii) approuver le programme de travail et budget annuel (PTBA); iii) mettre en place la coordination nécessaire entre les partenaires concernés; et iv) superviser la qualité et la pertinence des résultats et des produits. Des accords seront conclus avec des organisations régionales et locales, et avec des universités, en vue de la coordination et de la supervision de l'exécution du programme. Des liens seront établis avec les projets financés par le FIDA dans les pays concernés par l'initiative, et en particulier avec les interventions des projets du FIDA concernant les communautés d'ascendance africaine.
14. Le Secrétariat exécutif, en tant qu'agence d'exécution, établira des liens avec les projets du FIDA et d'autres donateurs dans les pays retenus. Il incombera au Secrétariat de: i) gérer le programme; ii) diffuser les résultats parmi les associations concernées; iii) passer des contrats avec les spécialistes et/ou les associations coexécutantes nécessaires; iv) exécuter les transferts financiers et gérer les fonds; v) coordonner l'exécution correcte des services prestés sous contrat; vi) approuver les résultats des activités entreprises et informer toutes les parties prenantes intéressées; et vii) convoquer les réunions du comité de pilotage du programme.
15. Le siège du programme sera installé en Colombie, qui a des frontières communes avec cinq des pays concernés. Les organisations et les communautés afro-colombiennes constituent un mouvement social très important, et peuvent partager avec d'autres groupements de précieux processus et initiatives en matière de développement. La Colombie possède, à l'égard des populations d'ascendance africaine, le cadre juridique et le développement institutionnel les plus solides.
16. Le programme, dont l'exécution s'étendra sur une période de quatre ans, inclura un système de suivi et évaluation qui sera mis en place par l'agence d'exécution conformément aux indications contenues dans le cadre logique. Il appartiendra également à l'agence d'exécution de soumettre un rapport d'activité annuel et un rapport final d'achèvement de programme. L'agence d'exécution constituera une unité technique qui sera responsable des opérations courantes. L'unité technique sera composée d'un coordonnateur du programme et d'un assistant de programme.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

17. Le coût total du programme est estimé à 2 millions de USD. La contribution du FIDA sera de 1,5 million de USD sur quatre ans. À ce montant viendront s'ajouter les contributions d'autres donateurs, y compris l'agence d'exécution, d'un montant d'environ 400 000 USD. Les contributions en espèces des bénéficiaires s'élèveront à environ 100 000 USD.

Estimation du budget et du plan de financement du FIDA (en USD)

<i>Catégories de dépenses</i>	<i>Année 1</i>	<i>Année 2</i>	<i>Année 3</i>	<i>Année 4</i>	<i>Total</i>
1. Frais de personnel	82 500	90 000	90 000	60 000	322 500
2. Contrats	46 400	146 500	63 900	30 700	287 500
3. Équipement	9 000	-	-	-	9 000
4. Frais de fonctionnement	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
5. Frais de déplacement	25 000	24 000	14 000	10 000	73 000
6. Fonds alloués sur une base compétitive		200 000	100 000	-	300 000
7. Communication	4 000	53 000	73 000	13 000	143 000
8. Réunions et ateliers	34 000	60 000	140 000	89 500	323 500
9. Frais généraux	5 400	12 400	12 000	7 700	37 500
Total	207 300	586 900	493 900	211 900	1 500 000

Logical framework Regional Programme in Support of Rural Populations of African Descent in Latin America

Objective hierarchy	Key performance indicators and targets	Monitoring mechanisms and information sources	Assumptions and risks
Goal			
Social exclusion and marginalization of Afro-Latinos rural populations reduced (around 20 000 Afro- descendants of which at least 50 percent are women and/or young –women/men)	70 Afro-Latino organizations participated in Programme mobilize and manage resources 10 Afro-Latino organizations participated in Programme to be a valid interlocutor of afro descendant communities with government and cooperation agencies	Survey to organizations Focus group research Interviews with gov. and coop. agencies	
Programme Purpose			
Integration of rural populations of African descendant in the design and implementation of rural development projects, programmes and policies, either financed by Governments or IFIs fostered	10 of Afro-Latino groups and associations, as well as, communities involved in the design and implementation of rural development projects, programmes and policies Lessons and recommendations from the Programme included in official and cooperation agendas (up-scaling of results) Increased awareness of integration of Afro-latino rural population by other relevant social actors, such as public institutions, academia and cooperation agencies	Focus group research Interviews with gov. and coop agencies Design documents Agendas of coop. agencies	Public and private development agencies are aware of Afro descendant population situation and the need for specific intervention strategies according the United Nations Declarations of rights of indigenous people
Outputs			
Component 1: Enhancement of social assets and promotion of capacities			
Output 1:			
Capacity building initiatives to increase relational capital and self –esteem of organizations of Afro-Latinos in rural areas supported	A network and links between rural communities and Afro-Latino associations of the region, which would allow them to exchange knowledge, materials, and specialists operating due self-made rules by Afro-Latino organizations No of local talents and specialized personnel identified and trained to provide educational services.	Network records Interviews with organizations Register of talents	Capacity building initiatives count with appropriate methods and instruments to address Afro-Latino population. Talents should be at least 35 percent women and 50 percent young (men and women)
Output 2:			
Afro descendant initiatives which enhance cultural capacities and patrimony were identified and rewarded through public and open contests	10 rural Afro-Latino associations rewarded in competitions for excellent initiatives Around US\$300,000 transferred to local initiatives	Competition results Accounting system for the resources	Contests are not hampered by regional and political borders
Component 2: Studies, Learning and Sharing			
Output 3:			
Knowledge on potentialities and potential social and cultural resources of rural Afro-Latino population acquired	3 studies in 3 countries with key information including livelihood strategies, assets, market linkage and potential for policies and social investment 5 case studies/success story carried out by Afro-Latino groups themselves showing added value on cultural heritage, income opportunity and participation in society	Studies Documentation of case studies	Information, local talents and specialized personnel are available to conduct research and systematizations
Output 4:			
Lessons learnt between groups of Afro-Latin population and public and private development agencies shared and disseminated	3 Learning Routes with the participation of 70 Afro-Latino beneficiaries preferably women and youth completed 6 information and promotion products, including graphic and audio-visual materials which will contain the learning process and experience disseminated	Documentation of learning routes Information and promotion products and materials	
Main Activities:			
Conduction of contests Technical assistance to conduct research and systematization of successful rural afro descendant initiatives Transfer of research results among afro communities, policy makers and project designers Systematization of best initiatives, identifying policy lessons and recommendations Elaboration of publications and multimedia materials to transfer and to promote the Programme results. Organization of regional events to exchange information and knowledge			

